

# Communication en Question

www.comenquestion.com

no 22, Novembre / Décembre 2025

ISSN : 2306 - 5184

---

**Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu socio-culturel et communicationnel capital pour la pérennisation de la mémoire du monde.**

*Digitization and documentary heritage: a crucial socio-cultural and communicational challenge for the preservation of the world's memory.*

---

7

---

**NGOUNGOULOU Ferdinand**  
**Chargé de recherche**

Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF)  
CENAREST (Gabon)  
Email : [fmikissa28@gmail.com](mailto:fmikissa28@gmail.com)

## Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu socio-culturel et communicationnel capital pour la pérennisation de la mémoire du monde.

### Résumé

Cette étude se propose d'analyser la contribution de la numérisation dans la construction du patrimoine documentaire global pour la pérennisation de la mémoire mondiale. Par mémoire du monde, nous entendons la mémoire documentée et collective qui représente une part importante du patrimoine culturel mondial. Elle rend compte de l'évolution de la pensée, des découvertes et réalisations de la société humaine, et constitue le legs transmis par la communauté mondiale présente et future. L'étude de la numérisation du patrimoine documentaire s'appuie sur un cadre théorique pluridisciplinaire qui croise les sciences de l'information et de la communication (SIC), la sociologie et l'archivistique. La méthodologie convoquée pour cette étude porte sur la numérisation du patrimoine documentaire et ses enjeux socio-culturels et communicationnels, laquelle repose sur une approche qualitative et empirique. À la lumière de notre problématique sur la pérennisation de la mémoire, les résultats de la recherche ont montré que la numérisation ne se limite pas à archiver le passé, elle le réinjecte dans le circuit de la communication contemporaine, garantissant ainsi que la "mémoire du monde" reste une ressource active et non un vestige oublié.

**Mots-clés :** Numérisation ; Patrimoine documentaire ; Mémoire du monde ; Bibliothèque ; Musée.

8

---

### Abstract

This study aims to analyze the contribution of digitization to the construction of a global documentary heritage for the preservation of world memory. By world memory, we mean the documented and collective memory that represents a significant part of global cultural heritage. It reflects the evolution of thought, discoveries, and achievements of human society, and constitutes the legacy transmitted by the present and future global community. The study of the digitization of documentary heritage is based on a multidisciplinary theoretical framework that intersects information and communication sciences, sociology, and archival science. The methodology employed for this study focuses on the digitization of documentary heritage and its socio-cultural and communicational implications, and is based on a qualitative and empirical approach. In light of our research question on the preservation of memory, the results have shown that digitization is not limited to archiving the past; it reintegrates it into the circuit of contemporary communication, thus ensuring that the "world memory" remains an active resource and not a forgotten relic.

**Keywords:** Digitization; Documentary Heritage; Memory of the World; Library; Museum.

## **Introduction : contexte et justification**

Cette étude est fondamentalement orientée vers les problématiques liées aux champs de l'archivistique, de la muséologie et des études culturelles. Pour définir la notion de patrimoine documentaire, il faut indiquer que c'est l'ensemble des documents (manuscrits, imprimés, audiovisuels, numériques) ayant une valeur durable et une importance significative pour l'histoire, la culture et l'identité des peuples. Il s'agit de la mémoire du monde ou collective faisant référence à l'héritage partagé de l'humanité, dont la conservation est essentielle pour la compréhension de l'histoire et le développement durable des sociétés. En effet, la préservation du patrimoine documentaire face à la dégradation des supports physiques ou à des catastrophes, la valorisation par la création de copies numériques accessibles à un public plus large, la médiation à travers de nouvelles formes d'expériences (expositions virtuelles), et la gestion de nouvelles technologies nécessaires pour les différentes étapes de numérisation et de conservation, constituent des enjeux majeurs. La numérisation du patrimoine documentaire permet de sauvegarder des documents fragiles, de faciliter leur consultation en ligne et d'encourager la diffusion du savoir. Cette numérisation est devenue une priorité stratégique pour les États, les institutions culturelles et les chercheurs. Face à la dégradation naturelle des supports physiques (acidité du papier, obsolescence des bandes magnétiques), la numérisation agit comme une assurance vie. Des institutions comme l'UNESCO à travers son programme Mémoire du monde souligne l'urgence de sauvegarder ces documents pour éviter une "amnésie numérique".

### **1.- La gestion des risques pour le patrimoine en Afrique**

Face aux risques de disparition, de dégradation ou d'appropriation extérieure des archives, la valorisation numérique apparaît comme une solution innovante pour

**Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu socio-culturel et communicationnel capital pour la pérennisation de la mémoire du monde.**

préserver la mémoire collective, faciliter l'accès au savoir et renforcer l'identité culturelle du continent. Nous voulons rappeler que l'Afrique possède un patrimoine documentaire exceptionnel : manuscrits anciens, archives coloniales, photographies, enregistrements oraux, documents administratifs et culturels. Ce cadre sert à analyser comment le passage au numérique modifie la gestion des archives courantes et définitives au sein de l'administration gabonaise. Il est au cœur de l'ouvrage de référence *Mémoire du monde : trésors du patrimoine documentaire de l'Afrique* (Unesco, 2024).

Malheureusement, ce patrimoine est souvent dispersé, mal conservé, voire menacé par les conflits, l'humidité, les incendies ou le pillage. Cette énumération est reprise dans les rapports techniques de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) concernant la gestion des risques en Afrique. En effet, des travaux ont montré que la gestion des risques pour le patrimoine en Afrique est un domaine en pleine mutation, passant d'une réaction aux catastrophes à une stratégie de prévention proactive.

10

---

De ce constat, une question générale a été formulée : En quoi la numérisation du patrimoine documentaire permet-elle d'assurer la pérennité de la mémoire collective de l'humanité face aux défis de la dégradation physique et de l'accès universel au savoir ?

De cette question générale, nous avons dégagé les questions secondaires suivantes :

- Quels sont les enjeux cruciaux (préservation, accès, valorisation) de la numérisation pour le patrimoine documentaire mondial ?
- Quels défis techniques, juridiques et financiers doivent être relevés pour garantir la conservation à long terme et la diffusion éthique de ce patrimoine numérique ?

- Dans quelle mesure la numérisation, au-delà de la simple sauvegarde, transforme-t-elle l'accès et l'exploitation de la mémoire du monde ?

La structuration de cette étude tourne autour des points suivants : une introduction et une justification du problème, des questions de recherche, une analyse du cadre institutionnel et juridique, une identification des risques, une méthodologie, des résultats et une conclusion.

## **2.- Le modèle du Records Continuum**

Les travaux de Frank Upward et de l'Université Monash dans les années 1990 portant sur le modèle du Records Continuum (ou Continuum des documents) ont été convoqués dans une approche moderne et globale de l'archivistique. En effet, le modèle conceptuel du Records Continuum rejette l'idée que le document passe par des étapes séparées et successives (naissance, vie active, mort ou archivage définitif). Au contraire, il soutient que le document existe dans un processus continu et intégré dès sa création. Cette théorie met l'accent sur la valeur de preuve et la nécessité d'anticiper les besoins d'archivage dès la conception des systèmes numériques et repose sur quatre dimensions interdépendantes :

- La création : l'acte de produire l'information ;
- La capture : l'ajout de métadonnées pour donner une valeur de preuve ;
- L'organisation : l'intégration dans une mémoire collective ou institutionnelle ;
- La pluralisation : l'utilisation et la diffusion du document au-delà de son contexte d'origine, notamment pour le patrimoine.

Dans le cadre de notre étude au Gabon, cette recherche interroge des archivistes, des informaticiens et des juristes, en pensant que le modèle du *Continuum* est idéal car il exige que ces acteurs collaborent dès le début.

## **Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu socio-culturel et communicationnel capital pour la pérennisation de la mémoire du monde.**

C'est-à-dire, que l'informaticien conçoit le système, le juriste définit les droits, et l'archiviste assure la pérennité. Au lieu de numériser simplement de vieux papiers (vision classique), le modèle du Continuum incite l'administration gabonaise à créer des « archives nativement numériques » qui sont déjà structurées pour devenir le patrimoine de demain.

### **3.- Matériels et méthodes de recherche**

Cette étude a mobilisé les techniques de la recherche documentaire et de l'enquête par entretien. Cette phrase précise la méthodologie utilisée pour l'étude. Elle confirme qu'il ne s'agit pas d'une simple compilation de textes, mais d'un travail de terrain qualitatif et rigoureux. Les données collectées correspondent comparativement à l'étude que nous avons eue avec les étudiants de Master (2021-2022) en Sciences de l'information et de la documentation à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) au Gabon, portant sur la mise en place de stratégies de préservation numérique des documents au Gabon.

12

---

Centré autour de l'Afrique en général en raison de la fragilité spécifique des supports face au climat tropical, le terrain de l'étude est le Gabon, pays dans lequel le patrimoine documentaire se caractérise par une phase de rupture historique et de modernisation accélérée, après des décennies de fragilité institutionnelle. L'enquête s'est déroulée à la Direction Générale des Archives Nationales, de la Bibliothèque Nationale et de la Documentation Gabonaise (DGABD). Créée en 1960, elle a longtemps souffert d'un bâtiment vétuste à Libreville, mettant en péril des documents essentiels. La négligence des archives a affaibli la position du Gabon dans certains dossiers diplomatiques, notamment les différends frontaliers (preuves historiques et cartographiques égarées).

La recherche documentaire a consisté à collecter et analyser les sources déjà existantes pour établir un état des lieux. Il s'agit des inventaires nationaux et registres de bibliothèques, des textes législatifs sur le patrimoine et les archives, des rapports techniques antérieurs sur l'état de conservation des fonds, de la littérature grise (thèses, rapports de colloques) souvent produite par les universités africaines mais peu diffusée, de rapports d'institutions internationales (UNESCO, IFLA, ICA), et de textes de législations nationales du Gabon sur la numérisation, sur la conservation numérique et le droit d'auteur (DGABD), sur la définition de notions-clés tels que le « patrimoine documentaire », « mémoire collective », « pérennisation », « accès universel » et « obsolescence numérique ».

S'agissant de l'enquête par entretien, la présente étude a porté sur un échantillon qualitatif de sujets impliqués dans la gestion de projets de numérisation au Gabon. En d'autres termes, l'échantillon composé de 10 sujets répond aux caractéristiques suivantes : 3 archivistes, 2 bibliothécaires, 2 conservateurs, 2 informaticiens, 1 juriste). Le guide d'entretien a permis de recueillir leurs expériences sur les défis techniques (choix des formats, stockage), financiers, juridiques et organisationnels.

#### **4.- L'avènement des TIC et la notion de globalisation culturelle**

La généralisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la société contemporaine, place inévitablement la question de leur utilisation au cœur du débat social et culturel (Dakouré, 2014). Entre utopie, possibilités inespérées, peurs, mol intérêt, rejet absolu, catastrophisme, les représentations à leur sujet sont des plus diverses et les modalités de leur introduction dans le secteur de la documentation soulèvent de nombreux questionnements. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un contexte de mondialisation et de globalisation, dans lequel

## **Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu socio-culturel et communicationnel capital pour la pérennisation de la mémoire du monde.**

l'accélération fulgurante des moyens de communication, a entraîné avec elle une mutation profonde qui touche à la fois les outils technologiques, les méthodes de production, de circulation de l'information et d'acquisition des connaissances (Wolton, 2004).

Au-delà des moyens de communication traditionnels d'information, le vent du modernisme a apporté un changement perceptible dans le cheminement de l'information. Internet est devenu un espace, d'échange d'idées, accessible à tous. Qui, en matière culturelle, revêt le double rôle d'être à la fois : « *Un moyen de communication de masse favorable aux échanges interculturels et à l'émergence des diversités culturelles* » (Sawyer, 2012. P. 352) mais aussi un support pour l'aménagement de l'information et de la documentation.

### **5.- Développement des moyens technologiques et conservation de l'information**

14

---

L'essor et la diffusion des technologies numériques constituent, depuis quelques années, un axe fort du développement des sociétés contemporaines, modifiant en profondeur les circuits de production, de circulation et de conservation de l'information. Les impacts culturels et sociaux de ces évolutions technologiques ne sont donc pas des moindres, d'une part, les progrès de l'informatique et l'invention des réseaux sociaux ont permis d'accroître considérablement les capacités de stockage et de transmission de l'information sur Internet. D'autre part, la communication en réseau et le développement de nouveaux outils, de nouvelles pratiques en ligne, favorisent la participation d'un plus grand nombre d'utilisateurs à la production et à la distribution de contenus, notamment culturels et artistiques.

Par ce rapprochement des peuples et des cultures, on parle même de village planétaire ou global. Pour McLuhan (1962, p. 9) : « *les moyens de communication*

*audiovisuels modernes : la télévision, la radio, etc. et la communication instantanée de l'information mettent en cause la suprématie de l'écrit* ». Nous sommes désormais dans un monde unifié, où l'information véhiculée par les médias de masse fonde l'ensemble des micro-sociétés en une seule. Selon lui, il n'y aurait plus qu'une culture, si nous considérons le monde comme n'étant qu'un seul et même village, une seule et même communauté « où l'on vivrait dans un même temps, au même rythme et donc dans un même espace » (McLuhan, 1962, p. 69). Dans ce sens, la notion de temps et d'espace dans la chaîne de l'histoire mondiale montre à suffisance, l'importance que revêt la sauvegarde du passé de notre humanité, de ses valeurs, aux fins d'une meilleure transmission aux générations futures.

Volle (2005) met en exergue les liens qui existent entre les TIC et l'artisanat, en montrant que « *l'Afrique, dans son identité profonde, est principalement immatérielle, elle ne fixe pas sa mémoire par des textes* » (p. 89-90). Pour lui, l'Afrique n'est ni orale, ni écrite, elle est « plastique ». Pour ainsi dire, il se crée une fracture entre la modernité importée de l'occident et la société traditionnelle particulièrement magico-religieuse.

Les TIC, dirions-nous constituent des innovations techniques, si l'on se réfère aux divers équipements numériques qui servent d'outils : l'informatique, la photographie numérique, la vidéo numérique, la radio, la télévision, la téléphonie mobile, le réseau Internet, etc. Toutes ces innovations sont aujourd'hui perceptibles à travers l'usage des ordinateurs, disquettes, Compact Disk CD, clés USB, caméscope, scanner, vidéo-projecteurs, lecteurs/enregistreurs MP3, graveurs et bien d'autres accessoires numériques (Curien et Muet, 2004).

#### **6.- Internet comme outil d'échanges interculturels, de préservation et de distribution des données documentaires.**

**Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu  
socio-culturel et communicationnel capital pour la  
pérennisation de la mémoire du monde.**

Pour Tisseron (2003), les technologies ne sont que des prolongements de l'homme et de ses facultés à percevoir et à appréhender le monde. Elles libèrent l'homme de certaines tâches mentales, notamment la mémorisation, la création. Dans cette substitution, pensée et technique progressent en interaction. Ainsi, nous voyons que chaque apparition d'une nouvelle technologie a pour effet de créer un espace inédit et de modifier les modes de perception du monde, de soi et des autres. Internet par exemple, a introduit une relation différente à l'espace et au temps avec pour conséquence une conscience élargie du monde entraînant des effets tels que l'émergence de nouveaux lieux virtuels de socialisation pour les jeunes, lieux d'inter-culturalité.

Et Internet, en tant que technologie capable d'évolution, influe donc directement et profondément sur les comportements et sur les formes de la communication humaine (Tisseron, 2003). Il influence également les contenus de la communication et la forme de ces contenus. C'est ce qui a fait dire à McLuhan (1967) que « *le message, c'est le médium* ».

Cet aphorisme controversé désignerait le message tel que transmis par un support précis, au point de gommer la distinction entre le « contenu », c'est-à-dire l'information émise ou transmise et sa mise en forme sur un média support. Aussi, le message du média constitue-t-il en quelque sorte un cadre puissant de perception et de compréhension du monde, et donc à même d'exercer une influence significative sur les contenus informationnels véhiculés. Dans cette optique, il faut dire que les TIC véhiculent une réalité socioculturelle, psychologique et économique-politique à laquelle même les moins réceptifs sont tentés d'accepter (Loukou, 2012).

A travers les TIC, les institutions culturelles, les chercheurs et tous les acteurs de la vie culturelle peuvent ainsi collecter, numériser, stocker, diffuser et échanger des données aux plans national et international. Ces différents processus contribuent plus ou moins à la valorisation du patrimoine culturel que l'on peut découvrir à travers le monde (Rasse, 1999).

### **7.- Le réseau Internet comme cadre de vulgarisation du patrimoine documentaire**

Le concept de patrimoine est issu du vocabulaire juridique ; il désigne initialement les biens transmis par les parents à leurs enfants, et destinés à passer de génération en génération. Ce sens se retrouve dans la traduction anglaise du terme, « héritage », qui vient de l'ancien français « héritage ». Passé dans le langage commun, le patrimoine désigne l'héritage que nous revendiquons pour nôtre, mais qui requiert une intervention volontaire afin d'en assurer la préservation et l'intelligibilité. Comme le résumaient J. Babelon et Chastel (1994, p. 101) : « *Le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices* ».

17

Le patrimoine définit ainsi un « *état légitime des objets ou des monuments, conservés, restaurés ou au contraire dérestaurés, ouverts au public, etc. qui répond à leur valeur esthétique et documentaire le plus souvent, ou illustrative, voire de reconnaissance sentimentale* » Frédérique V. (2009, p. 89). Le patrimoine se dessine en effet comme une nouvelle représentation du passé, que l'on tente de forger, parfois dans la violence et la destruction : « *entre le négligeable à effacer et le mémorable à instaurer, ou parfois, à reconduire, mais toujours au nom d'une réhabilitation du vrai* » (Dupront, 1961, p. 3).

Pour Desgraves (1982, p. 658), l'appellation « patrimoine des bibliothèques » fait figure d'innovation : « *Le mot de patrimoine est rarement apparié à celui de bibliothèques.*

## **Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu socio-culturel et communicationnel capital pour la pérennisation de la mémoire du monde.**

*Il ne fait de doute pour personne qu'un monument, un objet ancien constituent un patrimoine ; il n'en va pas de même pour les collections des bibliothèques, s'agit-il des plus précieuses ».*

### **8.- L'extension moderne de la notion de patrimoine**

Riegl (1984) fait le constat d'une détermination historique et sociale de la considération portée sur le monument, qui n'est d'ailleurs pas sans intérêt pour comprendre l'évolution récente de la notion de patrimoine, marquée par un phénomène d'extension, voire d'éclatement, sur les plans géographique et typologique en particulier. L'adoption en 1972 par l'UNESCO de la Convention pour la protection du patrimoine mondial fait figure d'innovation, en ce qu'elle propose d'élargir la communauté de référence d'un héritage culturel à l'ensemble des nations du globe. Le classement de sites exceptionnels constitue l'activité première de ce programme, avant l'ouverture de la liste « Mémoire du monde » en 1992, visant à identifier et à promouvoir des ouvrages et collections du patrimoine documentaire jugés dignes d'intérêt universel. Mais cette extension sans limite suscite de nombreux doutes et interrogations, que résume ainsi Melot (2004, p. 7) :

*« Quelles que soient les garanties que se donnent les procédures d'accréditation pour défendre les intérêts de l'humanité, on sait bien qu'elles sont le résultat d'un formidable rapport de force qui profite aux plus puissants. La notion de patrimoine elle-même, comme la notion d'art, n'est pas commune à tous les peuples ».*

### **9.- La culture à travers la révolution du numérique**

Le secteur de la culture est particulièrement touché par la diffusion massive d'Internet et l'essor des technologies numériques. Sont en cause, en premier lieu, les notions d'abondance et d'accès, qui, en permettant la démultiplication et l'accélération des logiques de diffusion,

renouvellent totalement la question de la mise en circulation des œuvres et des savoirs, jusqu'alors maîtrisée par les institutions et autres acteurs détenant une forme de légitimité dans le domaine culturel. Selon Stasse (2005), auteur d'un rapport sur l'accès aux œuvres numériques conservées par les bibliothèques publiques :

*« La révolution numérique bouleverse l'accès à l'information, au savoir, à la culture. L'utilisateur du réseau Internet le constate quotidiennement. Mais cette révolution ne touche pas seulement à l'accès à l'information ; elle concerne aussi sa production et sa conservation. On présentait depuis vingt ans que sa portée économique et culturelle serait comparable à celle de l'invention de l'imprimerie. C'est aujourd'hui une certitude ».*

A l'évidence, le secteur culturel est aujourd'hui confronté plus à une révolution de l'offre qu'une révolution des usages. Les ressorts de ce fonctionnement dynamique sont clairement décrits par Lévy (1995, p. 42) :

*« L'hypertexte serait constitué de noeuds (les éléments d'information, paragraphes, pages, images, séquences musicales, etc.) et de liens entre ces noeuds (références, notes, pointeurs, boutons fléchant le passage d'un noeud à l'autre [...]). Par ailleurs, la numérisation permet d'associer sur le même médium et de mixer finement les sons, les images animées et les textes. Selon cette première approche, l'hypertexte numérique se définirait donc comme une collection d'informations multimodales disposée en réseau à navigation rapide et intuitive ».*

Aujourd'hui, le réseau Internet avec sa floraison de surfaces interactives offre au monde un canal par lequel s'opère le brassage des cultures en temps réel et par plusieurs groupes différents. L'espace Internet permet une panoplie d'actions en faveur de l'émancipation de la culture. J-J. Wudenburg (1998) résume ainsi les risques que font peser l'imagerie électronique et le « cyber-musée » sur le fonctionnement et la place des institutions : « *d'abord les nouvelles technologies changent profondément le*

## Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu socio-culturel et communicationnel capital pour la pérennisation de la mémoire du monde.

*comportement subjectif du public en modifiant les instances psychobiologiques sollicitées et stimulées », en particulier du fait de la « désincarnation » de la rencontre avec les œuvres et de la « désensorialisation » induite par la relation avec la machine ; « ensuite, elles menacent paradoxalement l'existence de l'objet au moment précisément où celui-ci connaît une promotion surprenante dans les activités artistiques ».*

Pour Loukou (2012), l'image numérique tend à « reléguer l'objet au second plan, à le banaliser dans son être-là » ; de plus, « les nouvelles technologies favorisent un glissement du savoir culturel vers une activité purement ludique qui risque de l'affadir, voire de le dénaturer » ; « enfin le risque à terme le plus spectaculaire est que la cyberculture conduise à faire éclater voire implorer l'espace muséal lui-même ». Prudence et défiance sont mises en exergue face à un média accusé de consacrer « *la victoire de l'image sur l'objet* », et d'entraîner une limitation de l'espace muséal à une simple « *réserve d'originaux* » (J-J. Wudenburger, 1998). Le milieu des bibliothèques n'est pas exempt de tels débats, ouverts dès le début des années 1980, comme en témoigne un éditorial du Bulletin des Bibliothèques de France (1983, p. 584) intitulé « *Bibliothèques du futur, ou futur sans bibliothèques ?* » :

*« Les progrès conjoints de l'informatique, de la vidéo et des télécommunications permettront d'accéder, instantanément et de tous les points du globe, à l'information, sans qu'il soit nécessaire de la reproduire et de la stocker, comme actuellement, en de multiples exemplaires. [...] Les « Livres qu'on branche » viendront concurrencer les livres qu'on range et, dans certains domaines, ils les supplanteront. [...] Quelle place les bibliothèques sauront-elles se faire dans cet avenir télématique ? ».*

### Conclusion

Nous avons noté que malgré l'avancée rapide des technologies de l'information et l'évolution du monde numérique, la question sur la conservation des documents

écrits et audiovisuels est toujours prégnante. En effet, quel que soit le pays, tous les secteurs d'activités sont concernés par cette problématique de conservation, car comment rendre accessibles à long terme les documents numériques dans de nombreux domaines ? A travers cet article, nous avons montré que le patrimoine documentaire est une mémoire collective qui nécessite pour la préserver, de recourir aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) en prévoyant des méthodes nouvelles de conservation qui permettent de multiplier, de stocker et de diffuser l'information.

### **Bibliographie**

Babelon, J-P. et Chaste, A. (1994). *La notion de patrimoine*. Paris, France : Liana Lévi

Bibliothèques du futur ou futur sans bibliothèques ? (1983). *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 28, 6.

Curien, N. et Muet, A. (2004) *La société de l'information [en ligne]. Rapport du Conseil d'Analyse Économique*. Paris : La Documentation française

Desgraves, L. (1982). Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 12, 635-638.

Deloche, B. (1985) *Museologica : contradictions et logique du musée*. Paris, France : J. Vrin

Deloche, B. (2001). *Le musée virtuel : vers une éthique des nouvelles images*. Paris, France : PUF.

Deloche, B. (2007). *La nouvelle culture : la mutation des pratiques sociales ordinaires et l'avenir des institutions*. Paris, France : L'Harmattan.

**Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu  
socio-culturel et communicationnel capital pour la  
pérennisation de la mémoire du monde.**

- Dupront A. (1961), Problèmes et méthodes d'une histoire de la psychologie collective, in *Annales*, vol.16, n°1, p. 3-11
- Flichy, P. (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris, France : La Découverte.
- Fourmentaux, J-P. (2005). *Art et internet : les nouvelles figures de la création*. Paris, France : Éd. CNRS.
- Fourmentaux, J-P. (2006). Internet au musée : les tensions d'une exposition concertée. *Culture et musées*, 8, 135-158.
- Frédérique V. (2009), “La restauration des objets patrimoniaux ou le choix de respecter les traces de l'histoire”, in *Publications du musée des Confluences*, N° 4, p. 89-96
- Galard, J. (1993). *Visiteurs du Louvre*. Paris, France : Éd. de la RMN.
- Habermas, J. (1986). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, France: Payot.
- Jeanneret, Y. (2007). Usages de l'usage, figures de la médiatisation. *Communication & Langages*, Vol. 151, 3-19.
- Le Marec, J. (2007). *Publics et musées : la confiance éprouvée*. Paris, France : L'Harmattan.
- Lessig, L. (2005). *L'avenir des idées : le sort des biens communs à l'heure des réseaux numériques*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

Loukou, A. F. (2012). Les TIC au service du développement en Afrique : Simple slogan, illusion ou réalité ? *Revue Tic & Société*, vol. 5, 2-3, 1- 46.

Levy, P. (1995). *Qu'est-ce que le virtuel ?* Paris : La Découverte.

Malais, N. (2014). « Prescrire à Babel : prescription et numérisation du patrimoine », *Communication & langages*, vol. 179, 1, 91-104.

Malraux, A. (2004). *Le musée imaginaire*. Paris, France : Gallimard.

Marshall Mc L. (1967), "Le village planétaire ou village global", in *The Medium is the Massage*, 160 p.

McLuhan (1967), *Le médium est le message (The Medium is the Massage: An Inventory of Effects)*, 160 p.

Melot, M. (2004). Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 49, 5, 510.

Micoud, A. (1996). Musée et patrimoine : deux types de rapport aux choses et au temps ? *Hermès*, 20, 115-123.

Pouivet, R. (1999) *L'ontologie de l'oeuvre d'art : une introduction*. Nîmes, France : Éd. Jacqueline Chambon.

Pouivet, R. (2003) *L'oeuvre d'art à l'âge de sa mondialisation : un essai d'ontologie de l'art de masse*. Bruxelles, Belgique : La lettre volée.

Quatremere, de Q. (1989) *Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art*. Paris, France : Fayard.

Rasse, P. (1999). *Les musées à la lumière de l'espace public : histoire, évolution, enjeux*. Paris, France : L'Harmattan.

**Numérisation et patrimoine documentaire : un enjeu  
socio-culturel et communicationnel capital pour la  
pérennisation de la mémoire du monde.**

Rebillard, F. (2007) *Le Web 2.0 en perspective : une analyse socioéconomique de l'Internet*. Paris, France : L'Harmattan.

Recht, R. (1998). *Penser le patrimoine : mise en scène et mise en ordre de l'art*. Paris, France : Hazan.

Rheingold, H. (2007). « Natifs numériques ou des raisons d'être optimistes ». *MédiaMorphoses*, 21, 28-30.

Renoult, D. Meletsanson J. (2001). *La Bibliothèque nationale de France : collections, services, publics*. Paris, France : Éditions du Cercle de la Librairie.

Riegl, A. (1984). *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*. Paris, France : Seuil.

Saez, G. (1994). Les musées et les bibliothèques : entre légitimité sociale et projet culturel. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 39, 5, 24-32.

24

---

Sawyer K. (2012), "Culture Doesn't Just Intersect With Diversity, Culture Defines Diversity" in *Industrial and Organizational Psychology*, n° 5, p. 350–352.

Tesniere, V., Lesquins, N. (2006). La bibliothèque numérique européenne : une stratégie culturelle de la Toile. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 51, 3, p. 6880.

Tesniere, V. (2006) Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 51, 5, 72-80.

Tisseron, S. (2003). « De l'inconscient aux objets », *Les cahiers de médiologie*, 6, 231-241.

Unesco (2024), *Mémoire du monde : trésors du patrimoine documentaire de l'Afrique*, 86 p.

Volle, H. (2005). *La promotion de l'art africain contemporain et les NTIC*. Paris, France : L'Harmattan.

Wolton, D. (2004). *L'autre mondialisation*. Paris, France : Flammarion.

Wudenberger, J.-J. (1995). « Promesses et risques des nouveaux médias ». Texte de la conférence introductive des rencontres francophones « Nouvelles technologies et Institutions muséales », organisées à Dijon les 18 et 19 mars, *Lettre de l'OCIM*, n° 59.

### **Webographie**

Dakoure, E. (2014). TIC et développement en Afrique : approche critique d'initiatives et enjeux. *Revue française des sciences des sciences de l'information et de la communication*, 4. Repéré à <https://journals.openedition.org/rfsic/939>

Lieux culturels et nouvelles pratiques numériques (2007). *Culture et Recherche*, 112. Repéré à <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/rcr/112.htm>

« Numérisation du patrimoine culturel ». *Culture et recherche*, (2008/2009). Automne-hiver, 118-119. Repéré à <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/rcr>.